



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Résolution

(formulaire de dépôt)

À remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 15-RES-027

Déposé le : 01.09.15

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 136 LGC** La résolution, qui s'exprime sous la forme d'une déclaration ou d'un vœu, porte sur un sujet d'actualité ou sur un objet traité par le GC. Elle peut être déposée par un député, une commission ou un groupe politique. Elle n'a pas d'effet contraignant pour son destinataire. Pour que la résolution soit traitée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par au moins vingt députés. Elle est portée à l'ordre du jour d'une séance plénière et mise en discussion ; elle peut être amendée avant d'être soumise au vote. Jusqu'au vote de la résolution par le GC, l'auteur de celle-ci peut la retirer. Si la résolution est adoptée et qu'elle consiste en un vœu, le CE informe le GC de la suite qui lui a été donnée.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.**

Titre de la résolution

**Pas de brevets sur les plantes et les animaux !**

Texte déposé

Depuis 1990 la législation européenne sur les brevets a été étendue aux organismes vivants et cela a un effet pervers puisque les sociétés qui ont des moyens financiers déposent des brevets non seulement pour des inventions mais aussi pour leurs découvertes. Le problème est que les brevets ont été conçus pour protéger de la matière inerte mais pas pour une plante ou un animal qui sont vivants.

L'absurdité est que la loi sur les brevets stipule que les variétés et les races ne peuvent pas être brevetées mais que l'on peut faire protéger les propriétés qu'on leur a découvertes. Du coup on sépare la variété de ses propriétés or c'est justement la somme des propriétés qui fait une variété et quelques avocats spécialistes du droit des brevets sont capables d'accomplir ce tour de passe-passe.

Quelles en sont les conséquences ? Le brevet empêche tout simplement les agriculteurs et les sélectionneurs d'utiliser ces plantes sauf en payant des droits de licence à la société en question, ce que les petites exploitations n'ont pas les moyens de faire.

L'augmentation des brevets sur des semences et des plantes conventionnelles ainsi que sur des races d'animaux d'élevage représente une dépossession considérable des paysannes et des cultivateurs. Les agriculteurs n'ont plus le droit de conserver ni d'échanger les semences provenant de leur propre récolte, et les cultivateurs ne peuvent continuer à travailler avec les semences brevetées que de manière très limitée.

Depuis plusieurs années, l'Office européen des brevets (OEB) ne cesse d'étendre le champ de la brevetabilité et d'attaquer les interdictions existantes de brevets sur les espèces végétales et les processus biologiques. Notre sécurité alimentaire passe progressivement aux mains de quelques multinationales de l'industrie biotechnologique et chimique.

**Résolution :**

Le Grand Conseil souhaite que le Conseil d'État intervienne auprès du Parlement Fédéral pour appuyer la pétition de la Déclaration de Berne et de Pro Specie Rara qui souhaite une modification immédiate du Règlement d'exécution de la Convention sur le brevet européen et un changement du droit européen des brevets pour exclure de la brevetabilité tous les procédés de sélection et le matériel de sélection, les plantes, les animaux, les traits natifs, les séquences génétiques ainsi que la nourriture qui en est issue.

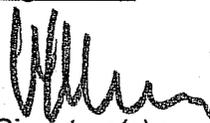
Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

Hurni Véronique, 01 septembre 2015

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s)

Signature :



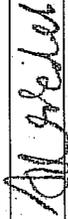
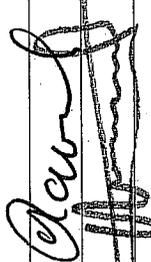
Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin :** [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

# Liste des députés signataires – état au 25 août 2015

Aellen Catherine	Chevalley Christine	Epars Olivier
Ansermet Jacques	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Attinger Doepper Claire	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Aubert Mireille	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Baehler Bech Anne	Clivaz Philippe	Gander Hugues
Ballif Laurent	Collet Michel	Genton Jean-Marc
Bendahan Samuel	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Berthoud Alexandre	Courdesse Régis	Glauser Alice
Bezençon Jean-Luc	Creteigny Gérald	Glauser Nicolas
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard	De Montmolin Martial	Grobéty Philippe
Borloz Frédéric	Debluè François	Guignard Pierre
Bory Marc-André	Démétriades Alexandre	Haldy Jacques
Bovay Alain	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Brélaz Daniel	Despot Fabienne	Induni Valérie
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Buffat Michaël	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Butera Sonya	Donzé Manuel	Jaquier Rémy
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Capt Gloria	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Keller Vincent
Chappuis Laurent	Eggenberger Julien	Kernen Olivier
Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline	Krieg Philippe

# Liste des députés signataires – état au 25 août 2015

Kunze Christian	Nicollet Jean-Marc 	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Oran Marc	Schobinger Bastien
Lachat Patricia	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Lio Lena 	Pernoud Pierre-André	Schwab Claude
Luisier Christelle	Perrin Jacques	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier 	Pillonel Cédric 	Stürner Felix 
Manzini Pascale	Podio Sylvie 	Surer Jean-Marie
Marion Axel 	Probst Delphine	Thalmann Muriel
Martin Josée	Randin Philippe 	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Tosato Oscar
Matter Claude 	Ravenel Yves 	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Renaud Michel 	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldern Martine 	Rezzo Stéphane	Uffer Filip
Melly Serge 	Richard Claire 	Venzelos Vassilis
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Voilet Claude-Alain
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Volet Pierre
Miéville Michel	Romano Myriam	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas 
Mossi Michele 	Ruch Daniel 	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice 	Rydlö Alexandre	Yersin Jean-Robert 
Nicolet Jacques	Schaller Graziella 	Züger Eric